



## Avis de concession

### Délégation de service public du camping municipal du Port-Blanc

Directive 2014/23/UE

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Dinard,  
47, boulevard Féart  
BP 90136,  
Point(s) de contact : Vanessa DEMETS,  
35801 DINARD CEDEX, F, Téléphone : (+33) 2 99 16 31 15,  
Courriel : [vanessa.demets@ville-dinard.fr](mailto:vanessa.demets@ville-dinard.fr),  
Code NUTS : FRH03

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-dinard.fr>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.megalisbretagne.org>

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.megalisbretagne.org>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.megalisbretagne.org>  
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

##### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Délégation de service public du camping municipal du Port Blanc de la Commune de Dinard

Numéro de référence :

##### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 55200000  
Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) Type de marché

##### Travaux

**II.1.4) Description succincte :** La Commune confie au concessionnaire la gestion et l'exploitation du camping municipal, avec les risques que cela implique, dans le but d'optimiser la qualité du service rendu aux usagers.

##### II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 6 500 000 euros

##### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 55200000

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH03

Lieu principal d'exécution : Camping du Port-Blanc Rue du Sergent Boulanger à Dinard

**II.2.4) Description des prestations** : Concession de service public pour la gestion, l'exploitation, l'entretien et le développement du camping municipal de la Ville de Dinard.

### II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 6 500 000 euros

### II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 120

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

## SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- lettre de candidature (formulaire DC1 (téléchargeable sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)) ou équivalent), datée et signée par une personne ayant autorité pour engager la société ;
- Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement DC2 (téléchargeable sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)). En cas de groupement le pouvoir donné au mandataire par les cotraitants pour la présentation du dossier de candidature ;
- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et pouvoir de la personne habilitée à engager chaque membre du groupement ;
- attestation sur l'honneur ou document équivalent si une société est en cours de création pour postuler à la DSP ;
- attestation sur l'honneur, datée et signée, indiquant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ;
- attestations d'assurance et de responsabilité civile, professionnelle en cours de validité ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- chiffres d'affaires des trois dernières années concernant l'ensemble de l'activité du candidat ainsi que dans le domaine d'activité, objet de la délégation ;
- les bilans et comptes de résultats et leurs annexes des trois derniers exercices clos (sauf si l'entreprise est en cours de constitution ou nouvellement créée), ou pour les particuliers, un curriculum vitae reprenant le parcours professionnel et une pièce d'identité. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées, les justificatifs attestant de la constitution en cours ou de la création récente de l'entreprise ;
- Une attestation de régularité fiscale justifiant du paiement de la TVA, et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, qui peut être obtenue :
  - directement en ligne via le compte fiscal : (<https://www.servicepublic.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R14668>) (espace abonné professionnel) pour les entreprises qui sont soumises à l'impôt sur les sociétés et assujetties à la T.V.A.).
  - auprès du service des impôts via le formulaire n° 3666 : (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R14636>) pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu, notamment les entrepreneurs individuels (artisan, auto-entrepreneur...).

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- présentation des références et expériences professionnelles du candidat en rapport avec le marché de l'hôtellerie de plein air qui seraient de nature à garantir la qualité du service ;
- note relative aux moyens humains, financiers et techniques pouvant être mise à disposition du service. Cette note sera accompagnée des qualifications des personnels (diplômes, CV, expériences et références professionnelles)
- les candidats pourront apporter toute autre pièce qu'ils jugeront utiles de présenter pour permettre à la commission d'apprécier leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

### **III.1.5) Informations sur les concessions réservées**

### **III.2) Conditions liées à la concession**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### **III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :**

Les candidats sont invités à remettre une candidature et une offre sur la base d'un dossier de consultation qui sera mis à leur disposition gratuitement sur le profil acheteur à l'adresse suivante <https://www.megalisbretagne.org> . Les offres remises seront ensuite négociées par l'autorité concédante, après avis de la commission d'ouverture des plis.

#### **III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

14 septembre 2018 - 12:00

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

#### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- le dossier de consultation est mis à disposition sur le profil d'acheteur de la Commune de Dinard (<https://www.megalisbretagne.org> ) ou sur support papier auprès du service juridique de la Mairie de Dinard - 47, boulevard Féart 35800 DINARD Du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 16h30); - les conditions de remise des candidatures et des offres sont énoncées dans le règlement de consultation.

- une visite des installations est souhaitée par la collectivité et est organisée aux dates suivantes : le 20 août, le 27 août et le 3 septembre à 14h30. Le rendez-vous est fixé devant le camping, rue du Sergent Boulanger à Dinard. Les questions feront l'objet d'une réponse écrite de la Collectivité et seront publiées sur MEGALIS dans un respect d'égalité de traitement des candidats. Les candidats désirant visiter les ouvrages sont tenus de se faire connaître au moins 24h à l'avance auprès de la collectivité. Auprès de Madame Vanessa DEMETS au : 02.99.16.31.15, ou par courriel : [vanessa.demets@ville-dinard.fr](mailto:vanessa.demets@ville-dinard.fr)

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416, 35044, Rennes Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28, Fax : (+33) 2 99 63 56 84

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

Le 9 août 2018